



10 Septembre !!



TOUT BLOQUER!

L'UL CGT de Nancy appelle à la grève partout , le 10 Septembre

Depuis le début de l'été, se construit petit à petit un mouvement social autour du slogan « Bloquons tout » avec une première date de rendez-vous fixé au 10 septembre.

L'union locale CGT du Grand Nancy a pris la décision de s'inscrire dans ce mouvement, considérant qu'une grande partie des revendications autour desquelles il se construit, répond à celles de la CGT.

L'UL de Nancy a considéré que nous étions en phase pour mener une lutte sociale avec ce mouvement

- pour le partage des richesses
- contre les injustices sociales
- pour la démocratie dans la société et dans les entreprises
- et participer à la transformation sociale.

L'union locale CGT de Nancy appelle l'ensemble des syndicats du périmètre du Grand Nancy à s'inscrire dans ce mouvement et d'appeler à la grève dès le 10 septembre.

Qui peut faire grève ?

Tous les salariés, c'est un droit constitutionnel , individuel qui s'exerce collectivement. Un salarié, seul, peut faire grève pour suivre un appel national.

Il n'est pas nécessaire qu'un syndicat appelle à la grève

Le salarié doit se déclarer gréviste

La grève suspend , mais ne rompt pas le contrat de travail , ni un mandat d'IRP

l'occupation, les piquets de grève sont légaux, à priori. C'est un tribunal, seul , qui peut déclarer l'illégalité

Il ne peut y avoir de sanction à l'encontre d'un gréviste

on ne peut embaucher (CDD) de salariés pour atténuer les effets de la grève, ou donner une prime anti-grève

5 notions définissent une grève

Une cessation de travail /

Une décision concertée /
Une action collective /
l'existence de revendication professionnelles /
Connaissance par l'employeur de ces revendications

Si vous le décidez, vous pouvez faire grève dans votre entreprise !

**Déposez vos cahiers de revendication !
Créez votre comité de grève ou de lutte !**

Plusieurs syndicats CGT dans la fonction publique ont déposé un préavis de grève, parfois reconductible. Plusieurs militant.es CGT ont participé aux réunions préparatoires des 20 et 27 août pour l'organisation et la coordination des luttes et des actions futures. Déjà, à ces réunions, plusieurs dizaines de militant.es sont présent.es.

Ce mouvement prend la forme d'une convergence des luttes, réunissant des citoyen-es, militant.es gilets jaunes, des associations, des militant.es politiques et syndicaux, des militant.es de collectifs divers.

L'union Locale CGT de Nancy appelle aussi, en préparation de la journée du 10 septembre, les militant.es CGT à la réunion publique, décidée par cette coordination locale,

3 SEPTEMBRE A 18 H 30, PLACE DU MARCHE A VANDŒUVRE

L'union locale de Nancy a vocation à prendre part au mouvement, en participant le plus activement possible, en proposant, les cas échéants, des aides logistiques et matérielles. L'union locale ne donnera mandats à aucun.e militant.es de la CGT lors des futures rencontres de la coordination qui se met et se mettra en place. Chaque militant.e de la CGT est responsable en son nom ou au nom de son syndicat s'il ou elle est mandaté par celui-ci.

Soyons clairs

Un appel intersyndical national pour le 18 septembre tombe du ciel. Quel que soient les raisons qui ont nourri ses initiateurs, et s'il est pour la CGT à Nancy une suite de la mobilisation pour la construction du 10 septembre, peut être une occasion supplémentaire de permettre la convergence nécessaire des luttes et des organisations progressistes, il nous apparaît aussi clairement que les suites du 10 septembre seront déterminées par celles et ceux qui construisent ce mouvement.

Notre Union locale est disponible pour renseigner , aider à une mobilisations

03 83 32 20 14
cgt.nancy@ulcgt.org